

## SEANCE DU 18 juin 2021

Le **dix-huit juin deux mille vingt et un**, à vingt heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes- sous la présidence de M. Roger SANDRI, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Roger SANDRI, Aurélien CHAMPROMIS, Sylvie CHAMPROMIS, Clément LE PAGE, Jean Michel MOULIN, Delphine FARGE, Marie Claire FOUCHERAU, Dylan JACOPIN, Olivier BOICHON, Sandrine VEROT, Thierry GENOUX.

Absent : Monsieur Bernard DESBENOIT

Absent avec pouvoir : Mme Stéphanie PAWLOWSKI (pouvoir à Mr Roger SANDRI)

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier BOICHON

\*\*\*\*\*

Aucune observation n'est formulée sur le compte rendu de la réunion précédente. En conséquence, Monsieur le Maire propose de passer à l'ordre du jour.

### ORDRE DU JOUR

- Attribution du marché – projet Champion

\*\*\*\*\*

### COMPTES RENDU :

#### ATTRIBUTION DU MARCHÉ – PROJET CHAMPION

Monsieur le Maire rappelle qu'un appel d'offres avait été lancé dans le projet de la réhabilitation d'un bâtiment en local technique municipal dit « projet champion » soumis aux dispositions sur la législation des marchés publics

Ce marché comprenait 8 lots avec les candidatures ci-dessous :

Lot	désignation	Candidatures - entreprises
1	DEMOLITION DESAMIANTAGE	DETROIT D
2	GROS OEUVRE	BARNAY – MATTANA – JPC CONSTRUCTION – MGC CONSTRUCTIONS - PHILIBERT
3	COUVERTURE BACS ACIER ZINGUERIE	LESPINASSE
4	MENUISERIE ALU	PUTANIER
5	SERRURERIE	M2B - VERVAS METAL – VIAL GAYDON
6	ELECTRICITE	SAUV'ELEC – THEVELEC – DNE - ROCHARM
7	PLOMBERIE	CHARRIER
8	VRD	MONNET TP

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le lundi 14 juin 2021 à 17 h 30  
Après présentation du rapport d'analyses des offres, Monsieur le Maire propose de retenir les prestataires suivants :

Lot	désignation	Nom de l'entreprise	Montant HT
1	<b>DEMOLITION DESAMIANTAGE</b>	DETROIT D	24 309.20 €
2	<b>GROS OEUVRE</b>	BARNAY	18 290.61 €
3	<b>COUVERTURE BACS ACIER ZINGUERIE</b>	LESPINASSE	13 319.95 €
4	<b>MENUISERIE ALU</b>	PUTANIER	6 270.72 €
5	<b>SERRURERIE</b>	M2B	8 479.50 €
6	<b>ELECTRICITE</b>	SAUV'ELEC	4 875 €
7	<b>PLOMBERIE</b>	CHARRIER	2 450 €
8	<b>VRD</b>	MONNET TP	6 197 €
<b>Total ht</b>			<b>84 191.98 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de retenir la proposition de Monsieur le Maire et de valider ainsi la décision de la commission d'appel d'offres.
- **APPROUVE** les clauses des marchés.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de ces prestations.
- **DIT** que les crédits sont et seront inscrits au budget

Prochaine réunion le 07 juillet 2021.